



Syndicat national de
l'environnement



SYNDICAT NATIONAL DE L'ENVIRONNEMENT

Fédération Syndicale Unitaire

Section ADEME

ÉLECTIONS 2021 DE VOS REPRÉSENTANT.ES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le CA, qu'est-ce que c'est ?

Le rôle principal du CA est de définir la stratégie de l'ADEME et de statuer sur ses moyens. Les décisions portent sur ses orientations (Contrat d'Objectif et de Performance), ses effectifs et son budget, ses actions (systèmes d'aide et dossiers de financement dont le montant dépasse 5 M€ ou qui n'entrent pas dans nos systèmes d'aide).

Le CA est également un lieu d'information et de débat sur les résultats : rapport de gestion, compte financier, rapports d'activité, risques stratégiques, politique de recherche, politiques ciblées (énergie, déchets, sols, air, bruit, collectivités, entreprises, etc.), communication de l'Agence, partenariats.

Les administrateur.trices représentant les salarié.es sont élu.es pour 5 ans soit de décembre 2021 à décembre 2026.

Qui participe au conseil d'administration de l'ADEME ?

Le CA comprend 27 administrateur.trices : 11 représentant.es de l'État (dont le.la Président.e de l'Agence et un.e représentant.e de l'ANCT), 2 représentant.es du Parlement (Assemblée nationale et Sénat), 3 représentant.es des collectivités territoriales, 5 personnalités qualifiées et les 6 représentant.es du personnel.

Pour l'État, assistent également au CA sans voix délibérative : le Commissaire du Gouvernement (il s'agit de la secrétaire générale du Ministère de l'écologie) et le Contrôleur général économique et financier.

Le positionnement des tutelles est donc prépondérant.

Enfin, le secrétaire du CSE de l'ADEME (actuellement du SNE-FSU) participe au CA avec voix consultative.

Le CA est-il devenu une simple chambre d'enregistrement ?

Le CA est le lieu où se prennent les décisions les plus importantes sur la vie de l'ADEME : stratégie et moyens.

En pratique, tout est verrouillé avec les tutelles en amont et le CA est invité ensuite à voter « pour ». Les débats à caractère stratégique sont peu nombreux et de plus en plus rapidement clos. Le Président a réduit le nombre de CA de 5 à 4 par an et a fait en sorte que certaines questions liées à l'organisation interne de l'ADEME n'y soient plus traitées.

Sur quelques sujets, de moins en moins nombreux, le CSE est consulté avant le CA ; les administrateur.trices salarié.es ont donc la possibilité de défendre au CA les positions prises en CSE.

Alors pourquoi les représentant.es du personnel ont-ils.elles un rôle important ?

Le CA est la seule instance où les représentant.es du personnel ont un accès direct au Président, au Directeur Général délégué et aux tutelles autour d'une même table. C'est donc le lieu où les messages des représentant.es des salarié.es sont portés à la connaissance de nos dirigeant.es sans aucun filtre.

Nos interventions en CA permettent d'éclairer des positions de manières différentes et d'infléchir certaines orientations. Par exemple, sur le mandat qui se termine, nous avons ainsi pu obtenir des avancées sur une méthode de co-élaboration du COP, le contenu de la charte de déontologie, une meilleure prise en compte des territoires dans nos documents stratégiques, la place de la "sobriété" à l'ADEME, des risques stratégiques mal évalués...

Qu'a fait le SNE, au CA, durant la dernière mandature (2016-2021) ?

Lors du mandat qui s'achève, nous avons défendu des positions cohérentes avec celles du Comité d'Entreprise (CE puis CSE). Nous avons tenu chacun des 7 engagements que nous avons pris devant les Adémien.nes, comme l'exposent notre bilan à mi-parcours paru en 2019 et notre bilan de fin de mandat qui vient de paraître.

Nous avons donc voté contre les projets qui allaient à l'encontre de nos engagements pris auprès de vous (en particulier au sujet des conditions et moyens de travail).

Nous avons soutenu de nombreux dossiers présentés par la direction, l'ensemble des projets techniques présentés par les services. Dès que possible, nous avons fait des propositions d'amélioration et avons systématiquement justifié nos choix en cas de désapprobation.

Pour la prochaine mandature, le SNE compte faire face aux enjeux auxquels l'ADEME est d'ores et déjà confrontée

Dans les prochaines années, l'ADEME pourrait connaître des moments difficiles : la poursuite de la remise en cause de notre autonomie relative vis à vis des tutelles, probable refonte complète du positionnement de l'Etat et de ses agences dans la mise en œuvre des politiques de transition énergétique et écologique (mainmise des Préfets et mise en concurrence avec l'ANCT, le CEREMA, la Banque des Territoires..., régionalisation de notre fonctionnement et transfert de nos budgets avec la loi 3D-S), la poursuite de la diversification de nos modalités de financement (PIA 4, programmes CEE...) avec ses conséquences en terme d'organisation interne, une nouvelle mandature présidentielle et législative.

Sans oublier des moyens humains sous-dimensionnés et aux statuts multiples et de plus en plus précaires ou la poursuite de la dégradation du pacte social à l'ADEME liée au démantèlement de l'accord ARTT.

C'est pourquoi les représentant.es au CA auront, plus que jamais, un rôle important et nécessaire.

Les adémien.nes ont donc intérêt à disposer au CA d'une représentation syndicale forte, compétente et plurielle.

Forte de son bilan, l'équipe du SNE s'engage pour ce nouveau mandat à :

- poursuivre l'organisation de préparations intersyndicales des CA pour nous appuyer sur nos complémentarités et favoriser l'intelligence collective afin d'être plus fort.es et plus créatif.ves.
- défendre le collectif de travail et les effectifs et alerter les membres du CA et les tutelles dès que nécessaire sur la dégradation des conditions de travail et les renvoyer à leur responsabilité quant aux moyens et aux missions,
- défendre les missions de l'Agence, sa vocation première d'agence d'objectifs, la spécificité de son statut d'EPIC et sa place spécifique au sein des différents acteurs intervenant sur la transition écologique
- veiller à la cohérence de nos politiques et missions au regard des budgets et effectifs alloués,
- encourager un fonctionnement interne et externe cohérent avec les principes du développement durable notamment les aspects sociaux et de gouvernance élargie,
- proposer, dès que possible des voies alternatives afin d'influer sur les prises de décision et sur la stratégie de l'Agence.

Nos élu.es s'engagent à analyser et diffuser l'information recueillie dans cette instance et à porter en son sein les préoccupations des salarié.es.

Voici les candidat.es au CA :

N'HÉSITÉZ PAS À LES CONTACTER, ELLES ET ILS SERONT CONTENT.ES D'ÉCHANGER AVEC VOUS !



1 Catherine GUIMARD

Intérêt scientifique + enjeu géopolitique majeur = dès le lycée, mon choix était fait : l'énergie serait au centre de ma vie professionnelle. Agir pour l'intérêt général est le moteur de mes engagements, tant sur le plan environnemental que social.

Entrée à l'ADEME en 1999 après un début de carrière en collectivité et en bureau d'études, j'ai travaillé sur différents sujets avec de nombreux collègues et partenaires : déchets, énergie, coordination de pôle, démarches territoriales. D'abord élue au comité d'entreprise pendant 6 ans, j'y ai exercé la fonction de secrétaire durant 3 ans, puis j'ai été élue au CA fin 2016 ce qui m'a permis d'acquérir une expérience significative de représentante du personnel. Actuellement en long congé (vive le CET !) pour contribuer à l'émergence d'un projet d'offre locative alliant sobriété, fraternité et engagement, je continue d'assumer mon mandat d'administratrice et serai de retour au travail en janvier 2022.

Contact : 02 38 24 00 02 - catherine.guimard@ademe.fr



3 Anne-Marie FRUTEAU DE LACLOS

Entrée à l'ADEME, DR Provence-Alpes-Côte d'Azur, en 2001, je suis en charge de différents sujets sur la cible Entreprises (actuellement économie de la fonctionnalité, économie circulaire, RSE) et de la coordination de la stratégie Entreprise en DR. J'ai aussi été élue au conseil municipal de Martigues (50 000 habitants) de 2001 à 2008. Je suis très attachée aux valeurs du collectif, d'un management respectueux et humain et de l'exemplarité du service public, à l'égalité de traitement entre les personnes, avec notamment l'éradication des stéréotypes de sexe qui perpétuent la discrimination et l'inégalité entre les femmes et les hommes.

Contact : 04 91 32 05 10 - anne-marie.fruteaudelaclos@ademe.fr



5 Isabelle DEPOTES

J'évalue à l'ADEME les risques sanitaires de la gestion des déchets depuis fin 1998. Convaincue du bénéfice du syndicalisme depuis la première année de ma vie d'étudiante, j'ai siégé dans les commissions du CE ADEME pendant quatre mandats, je suis élue suppléante du nouveau CSE et j'ai participé à plusieurs négociations avec la direction. Je suis une fraîche élue municipale dans mon village. Ce mandat et mes autres actions associatives visent à mieux connaître mon environnement et à tâcher d'y apporter ma goutte d'eau. Les gouttes finiront par former un océan.

Contact : 02 41 20 43 06 - isabelle.deportes@ademe.fr



7 Claire BONNEVILLE

À l'Agence depuis 2000 en tant que chargée de com. J'ai évolué vers une fonction hybride avec l'ajout d'une mission pour le secteur santé en DR AuRA sans abandonner ma mission de communication.

J'ai depuis toujours été sensible aux problèmes de la planète. Je sens l'ADEME en pleine mutation vers un mode de gestion très libéral des agent.es, utilisé.es à merci puisque leur temps est forfaitisé. Je perçois cela comme un danger.

Contact : 04 72 83 46 20 - claire.bonneville@ademe.fr



2 Emmanuel DAVID

J'ai intégré l'ADEME dès 1993. Après avoir sillonné la France et travaillé au sein de plusieurs équipes, je me suis sédentarisé en 2003 en DR Midi-Pyrénées devenue Occitanie. J'ai travaillé sur de nombreux sujets portés par l'Agence (bruit, énergie, déchets, mobilité, urbanisme, sites pollués, ...). J'occupe actuellement un poste de chargé de mission mixte « approches territoriales énergie-climat » et « chaleur renouvelable ». Je suis aussi élu municipal et communautaire depuis 13 ans.

Je suis tombé dans la marmite syndicale en 2013 : d'abord comme représentant syndical SNE puis comme élu suppléant au CE et président de la commission sociale entre 2014 et 2016 ce qui m'a permis de connaître en quelques années seulement les principaux rouages de la maison ADEME. Je suis élu sortant au CA, j'ai le sentiment d'avoir accompli mon devoir et je me représente donc pour un second mandat.

Contact : 05 62 24 01 20 - emmanuel.david@ademe.fr



4 Loïc LEQUILLEUC

Parisien émigré à Clermont-Ferrand sans passer par Calais et bien accueilli par les Auvergnat.es, je suis à l'ADEME en DR depuis fin 1999 sur les sujets de l'énergie, du climat, des bâtiments et des collectivités.

Je pense que pour répondre aux défis à venir, le temps est venu de l'autonomie individuelle et de la force collective.

Je suis investi dans une société coopérative d'intérêt collectif porteuse de projets citoyens dans le domaine des énergies renouvelables.

Contact : 04 73 31 52 96 - loic.lequilleuc@ademe.fr



6 Emmanuel THIBIER

J'ai intégré l'ADEME en 1993 après une brève période en bureau d'étude en acoustique. Embauché en tant qu'acousticien au service bâtiment, j'ai ensuite travaillé au service Transports puis au Service Organisations Urbaines. J'ai récemment pris en charge la thématique de la planification urbaine et territoriale intégrant les enjeux climatiques au Pôle Aménagement Villes Territoires. J'ai toujours travaillé sur le site de Sophia Antipolis.

J'ai rejoint le SNE dès la création de la section ADEME, pour apporter mes convictions au sein de différentes commissions, au CHSCT, au CE, etc. Même si je ne participe plus depuis quelques années à aucune commission, je continue d'être actif au sein du SNE car je partage ses valeurs d'intérêt collectif et de défenses des salarié.es.

Contact : 04 93 95 79 49 - emmanuel.thibier@ademe.fr



8 Jerry SCHMIDT

Je travaille au SPOT à Angers. J'ai beaucoup voyagé et cela est resté dans mon ADN. A l'ADEME (VAT en 1995 puis représentant de l'ADEME en Nouvelle Calédonie, ingénieur à Angers, en Ile de France, en Centre Val de Loire, en Poitou Charentes). Et hors ADEME (entreprise Française de gestion de déchets toxiques en Nouvelle Zélande, Direction Locale de l'Énergie). J'ai eu la chance de travailler sur de nombreux sujets de l'agence, ce qui m'a permis de connaître de nombreux réseaux internes et nos modes d'intervention.

Je suis encore balbutiant dans les rouages syndicaux, mais je connais notre agence sous plusieurs angles. C'est une maison où l'on est attaché au sens de nos missions face aux enjeux de la transition. C'est avec modestie que j'espère contribuer à le préserver.

Contact : 02 41 91 40 32 - jerry.schmidt@ademe.fr

Contactez nos candidat.es ou envoyez un courriel à : sne@ademe.fr

Visitez le site Internet de la section ADEME du SNE : <http://sneademe.objectis.net>